

Québec, le 17 mai 2013

Monsieur Stéphane Bédard
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bureau 1.39
Québec, Québec G1A 1A4

Objet : Pétition portant sur les modifications à l'article 88.1 du Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles

Monsieur,

Le 27 mars 2013 était déposé à l'Assemblée nationale l'extrait d'une pétition signée par 543 pétitionnaires demandant au gouvernement l'annulation des modifications à l'article 88.1 du Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles et la restauration de la prestation spéciale pour frais de séjour pour des services en toxicomanie.

Je prends note des commentaires soulevés par la pétition et rappelle que des modifications au projet de Règlement, tel que prépublié, ont été annoncées le 9 avril dernier afin de tenir compte des préoccupations soulevées durant la période de prépublication.

Les nouvelles mesures proposées permettront d'effectuer un encadrement adéquat de la prestation spéciale et d'assurer la qualité des services offerts aux personnes prestataires de l'aide financière de dernier recours bénéficiant de cette prestation spéciale.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments distingués.


Agnès Maltais

Québec
425, rue Saint-Amable, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1
Téléphone : 418 643-4810
Télécopieur : 418 643-2802
Courriel : ministre@mess.gouv.qc.ca

Québec
200, chemin Sainte-Foy, 6^e étage
Québec (Québec) G1R 5S1
Téléphone : 418 643-5297
Télécopieur : 418 644-0003
Courriel : ministre@travail.gouv.qc.ca

Montréal
Tour de la Place-Victoria
800, rue du Square-Victoria, 28^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1B7
Téléphone : 514 873-0638
Télécopieur : 514 873-0004